



Cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

EDF SA

Un *lien* entre nous

#La lettre du **Délegué**
Syndical Central



Ecouter la version audio

25/04/2022

Laurent CHARLETOUX,
Délegué Syndical Central pour la Cfdt d'EDF SA



Bonjour,

La période des élections présidentielles puis celles des législatives à venir semble être le bon alibi pour cacher les intentions de nos dirigeants...

En janvier, le gouvernement annonçait l'augmentation du plafond de l'Arenh à 120 TWh au prix de 46,2€ le MWh. Depuis, le coût pour EDF est de plus de 10 milliards € au regard de la flambée incontrôlable des prix de l'électricité.

L'ardoise pour EDF risque de continuer d'augmenter !

Dans son communiqué de presse du 13 janvier, le Président d'EDF avait annoncé « *examiner les mesures appropriées pour renforcer sa structure bilancielle et toute mesure de nature à protéger les intérêts d'EDF* » ...

Augmentation de capital

A ce jour, EDF a lancé une **augmentation de capital à hauteur de 3,1 milliards d'euros** et des rumeurs vont bon train sur des cessions afin de consolider la structure bilancielle. Une nouvelle vision court-termiste purement financière sans prendre la mesure d'une nécessaire remise à plat du marché de l'électricité !

Mais où sont les mesures censées protéger les intérêts d'EDF ? Côté Direction, il n'y en a pas !
Encore une promesse non tenue !

Recours au conseil d'état et saisie de la Commission Européenne

Ce sont les Fédérations Syndicales associées aux administrateurs salariés qui ont déposé un recours au conseil d'Etat pour demander l'annulation du décret relatif à l'augmentation du plafond de l'Arenh. Cette requête en référé suspension sera examinée par le Conseil d'État le 29 avril prochain.

Par ailleurs les Fédérations Syndicales ont saisi la Commission Européenne pour contester l'augmentation du plafond de l'Arenh comme étant contraire au droit européen.



CHIMIE ENERGIE

FEDERATION CHIMIE ENERGIE CFDT

47/49, avenue Simon Bolivar ■ 75019 Paris ■ Tél. : 01 56 41 53 00 ■ Fax : 01 56 41 53 01

Site internet : www.fce.cfdt.fr / Abonnez-vous à la Newsletter !



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

EDF SA

Un *lien* entre nous

#La lettre du **Délegué
Syndical Central**

La fin de l'Arenh est prévue pour 2025. Dans le contexte durable de la flambée des prix de l'électricité, la lucidité devrait amener la Commission européenne à en supprimer purement et simplement son mécanisme dès aujourd'hui !

On apprend d'après un article de presse de BFM business, daté du 13 avril, **que le gouvernement (en lien avec la Direction d'EDF...) réfléchirait à un nouveau mécano financier :**

- Nationaliser le nucléaire et l'hydraulique...
- Et vendre les activités renouvelables d'EDF (évaluées à 15 milliards d'euros) à Engie qui est en grande difficulté financière du fait de la volonté de sortir de l'approvisionnement en gaz russe.

Et du côté du Ministère des finances ?

Plus près de nous, le ministère des finances phosphorerait déjà sur l'avenir d'EDF et plus largement sur le secteur énergétique français... toujours sans associer les Fédérations Syndicales.

Retour de l'éclatement d'EDF

Ce plan viserait à recentrer l'entreprise EDF sur le nucléaire et les barrages. Une revente des activités renouvelables d'EDF permettrait de financer une petite partie des nouveaux EPR. Sachant qu'il faut environ 60 milliards d'euros pour réaliser les 6 EPR sans parler des 8 potentiels supplémentaires...

La nationalisation au sein d'une même entité de l'hydraulique et du nucléaire, aurait-elle enfin été acceptée par Bruxelles ?

Au-delà de cette question cruciale pour l'hydraulique, et d'une éventuelle cession de la vente des activités renouvelables d'EDF à Engie, il s'agit bel et bien du retour de l'éclatement d'EDF

De nombreuses questions en suspens...

- Quelles seraient les garanties que les activités du **Nouveau Nucléaire et du Parc Existant** restent dans la même entité sans une mise en demeure de la Commission Européenne en raison de possibles financements croisés ?
- Quel devenir pour le **Thermique** qui démontre toute sa pertinence pour le bouclage des hivers et plus encore dans cette période de crise de l'énergie
- Quel devenir de la production des **Systèmes Electriques Insulaires (SEI)** ? Car même si ils sont protégés par leur caractère insulaire, ils seraient un peu plus isolés du reste du Groupe. Et les dirigeants de SEI seraient alors tentés de diminuer l'emploi que les organisations syndicales arrivent aujourd'hui à maintenir dans un accord social.



CHIMIE ENERGIE

FEDERATION CHIMIE ENERGIE CFDT

47/49, avenue Simon Bolivar • 75019 Paris • Tél. : 01 56 41 53 00 • Fax : 01 56 41 53 01

Site internet : www.fce.cfdt.fr / Abonnez-vous à la Newsletter !



EDF SA

Un *lien* entre nous

#La lettre du **Délégué Syndical Central**

- Où se situerait, et comment contribuerait la **Direction de la Recherche et du Développement** aux entités éclatées du Groupe EDF ?
- La **Direction Commerce** deviendrait-elle une filiale intégrée à Dalkia, Izivia, Citelum, Cham, Perfesco, ... amenant des salariés à cohabiter avec des conventions collectives différentes et toutes les conséquences sur leurs conditions de travail et l'emploi... Ce mécanisme annoncerait la fin des Centres de Relations Clientèles en France !
- Les fonctions supports - **DTEO et le Siège d'EDF** - déjà fortement sous pression de baisse des effectifs ne verraient-elles pas encore un tour de vis supplémentaire et une externalisation de leurs activités ?

Pour la **Cfdt**, toutes ces activités ont un rôle important à jouer : **la filialisation, l'externalisation, voire l'abandon de certaines activités, affaibliraient EDF en la privant d'un accès direct aux consommateurs.**

**TOUTES LES ACTIVITES
D'EDF SONT ESSENTIELLES !**

Produire, transporter, distribuer et vendre, telles sont les activités d'EDF, avec des missions de Service Public fortement ancrées dans le quotidien des milliers d'agents qui le composent.

Ainsi pour remplir ces missions de service public, et répondre aux attentes des usagers, la **Cfdt** rappelle sa proposition de **baisse de la TVA de 20 % à 5,5 %**, sur la tranche de consommation domestique des ménages. Ce serait une **vraie réponse vers les usagers**, notamment ceux en précarité énergétique, et permettrait également de revaloriser, sans préjudice de **pouvoir d'achat, le coût de la production de l'électron revenant à EDF.**

Dans ce cadre, d'un point de vue énergétique, il s'agit bien de repenser collectivement la régulation du marché de l'électricité afin que tous les citoyens français et européens bénéficient d'un accès à ce bien vital. Plus globalement, la crise sanitaire, la flambée des prix de l'énergie mais aussi et surtout la guerre en Ukraine doivent nous amener à **changer de paradigme !**

Pour la **Cfdt**, il faut **construire de véritables projets sociétaux** pour le bien et la paix de tous au détriment des seuls intérêts financiers qui augmentent les fractures sociales !



FEDERATION CHIMIE ENERGIE CFDT

47/49, avenue Simon Bolivar ■ 75019 Paris ■ Tél. : 01 56 41 53 00 ■ Fax : 01 56 41 53 01

Site internet : www.fce.cfdt.fr / Abonnez-vous à la Newsletter !